

# Entre école et emploi, l'errance des jeunes

*Francis Tilman*

**À la différence des années 1970, les jeunes ont acquis davantage de liberté, mais ils sont majoritairement étudiants ou chômeurs plutôt que travailleurs. Les nouveaux dispositifs d'insertion professionnelle créent un profond malaise identitaire chez eux d'autant que cette crise sociale est gérée par l'individualisation, renvoyant aux jeunes toute la responsabilité de leur situation.**

« Je vous parle d'un temps que les moins de quarante ans ne peuvent pas connaître. Jeunesse en ce temps-là, se vivait sans tracas. » À la fin des sixties, le passage de l'école à l'emploi se réalisait facilement. Il y avait du travail pour tous les jeunes. Au début des années 1970, la durée moyenne du chômage des moins de vingt-cinq ans était de trois mois. Même les jeunes sortis précocement de l'école, peu voire pas qualifiés, trouvaient un débouché professionnel. Les cas de mobilité professionnelle interne ascendante de jeunes engagés dans des emplois subalternes étaient fréquents. Quant aux diplômés universitaires, ils pouvaient sans souci entrer dans la vie active, le besoin de cadres supérieurs ou inférieurs permettant d'ailleurs à beaucoup de choisir leur lieu d'atterrissage.

Paradoxalement, ces jeunes travailleurs, surtout ceux issus des milieux populaires, étaient des mineurs sous tutelle. La majorité civile était à vingt-et-un ans. La majorité matrimoniale, c'est-à-dire le droit de se marier sans le consentement d'au moins un parent, était de vingt-cinq ans

pour le garçon, de vingt-et-un ans pour la fille. La majorité pénale (l'« âge minimum de responsabilité pénale ») se situait de fait à dix-huit ans.

Pour les jeunes au travail, certains dès l'âge de seize ans, ce décalage entre une vie effectivement responsable et le statut formel d'adulte ne posait pas trop de problème. En effet, grâce à un travail, dans la majorité des cas avec un contrat à durée indéterminée, la construction d'une identité claire était possible. En effet, le travail permettait de gagner de l'argent et donc de disposer d'un pouvoir d'achat, ouvrant sur une certaine indépendance à l'égard des parents. Il était l'occasion de rencontrer des pairs avec lesquels il était possible d'établir des relations amicales, riches et variées. Enfin, le travail, sauf dans les situations d'exploitation pure et dure ou abrutissante, permettait au jeune de se valoriser par la prise de conscience qu'il réalise une activité productive, qu'il contribue à la fabrication d'un objet ou à la matérialisation d'un service et par là qu'il remplit une utilité sociale. Généralement,

il en tirait une certaine fierté, même s'il avait des griefs à adresser aux conditions de travail. Ce statut de travailleur était également bien compris et valorisé par les parents et l'environnement social.

Le travail et le statut légal et social qui l'accompagne sont donc une clé pour l'entrée dans la vie adulte.

Aujourd'hui, depuis 1990, la majorité légale et le droit de se marier sont fixés à dix-huit ans. C'est dès seize ans qu'une personne a légalement le droit d'avoir des relations sexuelles (consenties !) sans risquer d'ennuis judiciaires. Par contre, jamais les jeunes n'ont été aussi peu au travail. Ils se retrouvent massivement aux études qui sont devenues l'activité principale pour la majorité d'entre eux, bien au-delà des dix-huit ans de la scolarité obligatoire. Être jeune, c'est être étudiant. En même temps, et contrairement à la période des sixties, un grand nombre de faiblement ou de non-diplômés se retrouvent au chômage, souvent pour une longue durée. Pour eux, l'insertion professionnelle est devenue un parcours du combattant, les faisant passer par une multitude de statuts qu'ils n'occupent que pour quelques temps. Les sociologues et économistes ont inventé un concept pour parler de cela : la transition professionnelle.

L'insertion professionnelle n'était pas le seul facteur de l'insertion sociale des jeunes. L'« insertion matrimoniale » qui entraîne le départ du domicile parental, devait se conjuguer avec l'emploi pour que l'on parle de pleine appartenance à l'âge adulte<sup>1</sup>.

### **La recherche identitaire des jeunes de l'alternance**

Cette instabilité provoque une errance identitaire. Le vécu des jeunes dans l'alternance constitue une forme emblématique

de cette difficulté d'exister socialement. Il est un des multiples dispositifs créés pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes qui ne veulent plus de l'école. Son ambiguïté est révélatrice de la condition de nomade que connaissent les jeunes en transition.

Le vocabulaire utilisé pour parler des jeunes de l'alternance est d'ailleurs éloquent de ce flottement. Les mots pour les qualifier sont variés et non stabilisés. Selon les moments de l'alternance où les lieux de son exercice, on parlera d'élève, d'apprenti, de stagiaire, de jeune en formation professionnelle, d'apprenant, de jeune travailleur en formation, de candidat, de garçon/fille, voire de « gamin ». Pourquoi cette indétermination ?

Le jeune quitte un statut clair, celui d'élève, pour un autre mal défini. L'école donne un repère sûr et la possibilité de se faire une image de soi, reconnue socialement, celle de lycéen. Même si le jeune suivait une filière technique ou professionnelle qui est censée lui assurer une formation professionnelle, il se considérait toujours comme étant à l'école. Même s'il était en échec, et même si sa filière ou son établissement jouissait de peu de reconnaissance sociale, il était encore un lycéen qui était toujours là pour décrocher un diplôme.

Par contre, comment se perçoit le jeune dans l'alternance école-entreprise ?

L'entrée dans la formation en alternance est souvent vécue positivement, comme une source potentielle de valorisation personnelle au travers des interactions (non scolaires) vécues sur le lieu de travail<sup>2</sup>. Dans la majorité des cas, le jeune voudrait se voir, sinon comme un travailleur à part entière, du moins comme un apprenti c'est-à-dire, dans son esprit, un travailleur en période d'apprentissage professionnel.

<sup>1</sup> Certains sociologues y ajoutent le critère de la « responsabilité pour autrui » qui se traduit dans le mariage ou une autre forme de cohabitation engagée, mais surtout par le fait d'avoir des enfants.

<sup>2</sup> Luc Albarello, « Qui sont les jeunes en alternance en Région de Bruxelles-Capitale ? La parole d'une quarantaine de jeunes », dans *Les jeunes dans la transition école-vie active*, 14 contributions, CCFEE, 2009, <http://bit.ly/ZtWnpQ>.

Or, sa vie réelle rend la construction de cette image identitaire difficile. En effet, n'est-il pas pour une partie de son temps en centre de formation, celui-ci étant identifié à l'école<sup>3</sup>? Or c'est précisément cette dernière que les jeunes des Cefa et de l'apprentissage des classes moyennes (IFAPME et SFPME) veulent quitter, en raison d'échecs répétés. Ils en sont sortis avec un dégoût pour les cours théoriques. Ces cours théoriques et généraux, ils vont les retrouver en centre de formation. Ils ne sont en rien demandeurs. Les formateurs ont beau leur expliquer que certains cours constituent le volet théorique de leur métier, ils ne les croient pas. Et ils ont raison, puisque le savoir théorique de l'action dont ils ont besoin et qu'ils peuvent mobiliser ou voir mobilisé par leur tuteur sur leur lieu de travail n'est pas celui que l'on enseigne à partir du corpus théorique des disciplines scolaires. Le jeune voulait quitter l'école, en avoir fini avec elle, quitter le statut d'élève, et voici qu'une partie de son temps est vécue dans un contexte et à travers des activités scolaires.

Pour certains jeunes cependant, la certification scolaire est importante car ils sont convaincus que si le diplôme n'est pas une garantie pour trouver du travail, ne pas disposer d'un certificat scolaire rend l'accès à un emploi plus difficile encore. Ils espèrent donc que la formule de l'alternance dans laquelle la formation théorique est plus « adaptée » à eux qu'elle ne l'était l'école où « les professeurs ne le comprenaient pas » — et cela grâce à un enseignement plus personnalisé, un contenu à apprendre allégé, un suivi personnalisé — leur permettra d'obtenir le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI), la certification de qualification et le certificat d'études de sixième professionnelle, voire le certificat d'enseignement secondaire

supérieur (CESS). Pour eux, l'alternance, c'est encore l'école. Comment dès lors donner sens à la deuxième partie du temps à savoir le travail-formation en entreprise<sup>4</sup>.

Les choses ne sont pas nécessairement plus claires du côté du monde du travail même pour les jeunes désireux d'apprendre concrètement le métier en situation réelle. Le jeune sait-il sous quelle forme de contrat il est engagé dans l'entreprise : convention d'insertion socio-professionnelle, contrat d'apprentissage classes moyennes ou industriel, contrat de travail à temps partiel, convention premier emploi, convention d'immersion professionnelle..., voire contrat d'adaptation professionnelle ou même article 60/61 des CPAS<sup>5</sup>? Sans doute pas très clairement vu la diversité et la complexité des formes contractuelles. Pour peu qu'il en sache quelque chose, il doit constater qu'il est un être hybride, ni vrai élève, ni vrai travailleur, un individu flottant socialement, résultat d'une trajectoire de vie, marqué par l'échec qui l'a conduit à ce destin. Et ce n'est pas la modeste « rémunération » qu'il perçoit qui va l'aider à adopter une autre vision de son sort, ni l'incompréhension de son milieu familial incapable de saisir les subtilités institutionnelles des formules d'alternance et de nommer la situation de leur enfant.

Néanmoins, un certain nombre veulent saisir la perche et cherchent à se construire une identité grâce au travail. La relation avec le tuteur, la nature des tâches qu'on va lui confier, la stratégie d'appren-

4| Un pourcentage non négligeable de jeunes en Cefa (environ un quart) n'a pas décroché une activité en entreprise. Comme dans l'alternance organisée par les formations PME, d'autres — nombreux — abandonnent en cours de formation. Parmi eux, un certain nombre aurait souhaité vivre l'expérience du monde du travail. Comment se perçoivent-ils, dès lors qu'ils ne peuvent vivre cette réalité?

5| Constatons que les statuts les plus proches d'un statut de travailleur (contrats d'apprentissage industriel, de travail à temps partiel et convention premier emploi) constituent dans les Cefa la minorité des « conventions » signées. L'identité de jeune travailleur en formation dans les PME, historiquement plus forte dans les formations Classes moyennes, semble également s'effriter.

3| Rappelons que les Cefa sont rattachés à un établissement secondaire de plein exercice, ce qui n'est pas le cas des formations PME. Néanmoins, pour celles-ci, la formation théorique se déroule dans des lieux qui rappellent fortement aux apprentis ce qu'ils ont connu à l'école.

tissage adoptée par l'entreprise seront des facteurs décisifs pour leur permettre de retrouver un minimum de confiance en soi et de se construire une fierté personnelle. Cependant, ces jeunes restent des travailleurs incomplets qui n'appartiennent que partiellement au monde du travail<sup>6</sup>. Ils doivent donc de se construire une représentation de soi à partir d'un contexte flou et précaire qu'ils doivent réinterpréter pour donner consistance à une image de soi à inventer.

Ce qui vient compliquer encore la construction identitaire, c'est le fait que les alternants se perçoivent aussi comme des jeunes, c'est-à-dire, conformément à une image répandue, entre autres par la publicité, comme des individus libres, singuliers et même créatifs. Cette dimension de la représentation de soi entre difficilement dans les catégories de rôles offertes par l'alternance et les normes de comportements en vigueur dans l'entreprise<sup>7</sup>, en tout cas pour les postes à niveau inférieur et intermédiaire de qualification.

La société n'aide donc pas le jeune dans cette construction identitaire puisque, selon les lieux où il se trouve, elle lui propose des rôles, des « états » (qui ne sont pas un statut) différents et éphémères. Il lui est donc quasi impossible de se construire une identité sociale (une « identité pour les autres ») puisque personne ne peut véritablement donner de nom à son état, ni définir les attributs clairs de sa condition. Le jeune vit ainsi une superposition de rôles contradictoires qui le mettent perpétuellement en tension. Il en résulte une identité-patchwork inconfortable, fragile et fatigante car l'individu doit donner du

sens à un parcours de vie qui se déroule dans un cadre institutionnel brouillon.

### **La transition professionnelle source d'errance identitaire**

Les pratiques d'alternance sont un des modes de gestion de la transition professionnelle. Elles illustrent le désarroi des responsables politiques et éducatifs qui ne savent plus comment répondre à la liquéfaction de la société (destruction des repères sociaux, flexibilité à tous crins, « jetabilité » des plus faibles ou des moins performants, culte du présent...). Comme il n'y a pas assez d'emploi pour tout le monde, puisque le nombre des emplois peu qualifiés est en contraction, puisque que l'inflation scolaire et la relative rareté des emplois créent une concurrence entre travailleurs, les plus qualifiés occupant les postes que pourraient tenir des moins qualifiés, les acteurs sociaux, soucieux de venir en aide aux « publics fragilisés », inventent formule après formule, dispositif après dispositif, chaque nouveau venu s'ajoutant aux précédents...

Avec ces « solutions » boiteuses, l'errance identitaire ne touche pas seulement les jeunes de l'alternance, mais l'ensemble des jeunes vaguant dans les dédales de la transition professionnelle.

Il existe plusieurs définitions de la transition professionnelle<sup>8</sup>. Nous retiendrons celle qui la définit comme la période entre l'école et l'emploi normal, c'est-à-dire un travail sous un contrat à durée indéterminée. Nous parlons ici de l'expérience des jeunes peu ou pas qualifiés. Pour eux, cette période est marquée par une succession de formations, d'emplois à temps partiel ou à sous-statut « protégé », de chômage.

Cette transition vécue est marquée par la discontinuité, des ruptures, des contra-

6| Dans les pays où se pratique la formation professionnelle duale (Allemagne, Autriche, Suisse), l'alternance est d'abord un contrat de travail. C'est à ce point vrai qu'une dérive est précisément de faire de l'apprenti un travailleur à bon marché.

7| Les pratiques du projet personnel dans les centres de formation tentent de s'appuyer sur cette image de la jeunesse, sans se rendre compte que les dés sont pipés : si projet personnel il y a, il doit être compatible avec ce que la formation en alternance peut offrir... et rien d'autre !

8| Un état des lieux de la problématique de la transition professionnelle peut être trouvé dans CCFEE, *Les transitions des jeunes école-vie active*, colloque européen organisé les 29 et 30 novembre 2010, voir : [www.ccfée.be](http://www.ccfée.be).

dictions, des incertitudes. Une période qui peut être longue pour certains. Parmi eux, il en est qui tentent de se rassurer en pensant qu'il s'agit d'un processus temporaire dont ils finiront bien par sortir, mais ce qui domine chez ce public est la difficulté de vivre un processus temporel non maîtrisé, source d'indétermination et d'insécurité psychologique. Les multiples expériences de natures différentes que vivent les personnes en transition professionnelle génèrent un ensemble de tensions qui, se surajoutant les unes aux autres, les obligent à bricoler des stratégies pour trouver du sens à leur vie. Ces parcours diffèrent selon les attitudes adoptées. Il y aurait les proactifs, qui veulent y croire, les attentistes qui espèrent qu'une occasion se révélera, les pessimistes qui s'exécutent sans trop y croire. À chaque type d'attitudes, une autre manière de vivre la transition professionnelle mais aussi une autre image de soi et un autre système explicatif des causes de sa condition<sup>9</sup>.

### Gérer une crise sociale par l'individualisation

À côté d'une grande créativité institutionnelle qui a multiplié les dispositifs censés faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, les pouvoirs publics ont promu une politique d'accompagnement des personnes en transition. Cet accompagnement combine l'aide, la valorisation, la persuasion et la contrainte. On retrouve cet accompagnement personnalisé déjà dans l'alternance, mais aussi dans les pratiques d'activation et autres formes d'aide promouvant l'autonomie, la responsabilisation et la prise en main de sa vie par l'individu. N'est-ce pas une manière de l'émanciper en lui permettant d'avoir plus de pouvoir sur sa condition<sup>10</sup> ?

9|Si les efforts d'insertion sont couronnés de succès, même partiels, l'estime de soi des gagnants s'en trouve sérieusement renforcée.

10|L'idéologie légitimant cette posture est puisée dans une conception néolibérale de l'empowerment. Voir Tilman Fr., Grootaers D., *L'empowerment. De quoi s'agit-il ? et L'empowerment et l'émancipation : même combat ?*, www.legrainasbl.org.

Et cela marche, du moins pour certains, les plus « méritants ». Les autres sont renvoyés à eux-mêmes, à leurs limites, renforçant ainsi une représentation de soi d'« incapables congénitaux ».

N'est-ce pas aussi une manière pour les autorités de se dédouaner de l'échec de leur politique à offrir une insertion professionnelle à tous ? Si le jeune qui a fait l'objet d'un coaching ne s'en sort pas, n'est-ce pas de sa faute ? Il est donc légitime de le sanctionner.

N'est-ce pas aussi une manière de tenter de résoudre les problèmes sociaux par la transformation des individus et le traitement psychologique de difficultés qui ont clairement leur origine dans le (dys-) fonctionnement des institutions ?

L'individualisation n'est pas une réponse à la crise de l'emploi et de la qualification professionnelle. Mais elle remplit cette fonction de faire porter la responsabilité symbolique de l'impasse sur les victimes elles-mêmes<sup>11</sup>. Avec quelles incidences pour le jeune en difficulté ?

Devant cette réalité douloureuse de la transition professionnelle, certains auteurs proposent des aménagements de ces parcours les intégrant dans une vision plus globale de l'évolution du marché du travail devenu un marché du travail transitionnel<sup>12</sup>. La transition enseignement-emploi ne serait qu'une forme d'une réalité transitionnelle plus large se déroulant tout au long de la vie, les individus connaissant des réorientations professionnelles, des alternances de formation et de nouvel

11|L'individualisation permet également de faire la distinction pour les « publics en difficulté » entre les « bons » « fragilisés », ceux qui jouent le jeu et donc s'en sortent, et les « mauvais » qui refusent de saisir les perches qu'on leur tend. Ce clivage et cet étiquetage se font au sein même du groupe des « précaires ». Ils opposent ainsi, dans leurs représentations de soi, des personnes pourtant fort proches dans leur condition, mais qui se perçoivent comme différentes et en compétition symbolique.

12|Voir par exemple Gazier B., « L'articulation justice locale/justice globale. Le cas des "marchés transitionnels du travail" », *Revue économique*, volume 51, n° 3, 2000, p. 571-581.

emploi, des périodes consacrées à la vie privée, comme les congés parentaux suivis d'un retour à l'activité professionnelle, etc. Ils proposent que les partenaires sociaux en concertation, avec les pouvoirs publics, trouvent des formules pour sécuriser les trajectoires professionnelles, satisfaisant ainsi la nécessaire flexibilité souhaitée tant par les entreprises que par les travailleurs. Cette vision prend acte de l'entrée dans une nouvelle période du capitalisme imposant un fonctionnement du marché du travail différent de celui de la période de l'après-guerre. L'expérience de travail serait aujourd'hui marquée par le temporaire. Il convient donc d'encadrer les marchés transitionnels pour que cette souplesse ne constitue pas une épreuve éprouvante pour les individus, mais, au contraire, l'occasion d'une expression de ses « capacités<sup>13</sup> ».

Les travaux sur les marchés du travail transitionnels ont une portée normative, c'est-à-dire qu'ils entendent démontrer la pertinence d'une nouvelle approche et d'une meilleure gestion des transitions. Il n'en reste pas moins vrai qu'en attendant que ces régulations se mettent en place, les jeunes peu diplômés et, d'une manière générale les jeunes de milieux populaires, connaissent la galère d'une transition professionnelle chaotique qui les oblige à une recherche de sens incertaine. Ils ont besoin d'un emploi stable d'une certaine durée pour expérimenter qu'ils valent quelque chose et ainsi trouver une confiance en eux. L'enjeu est donc bien l'accès à l'emploi d'une certaine durée, jalon indispensable d'une construction identitaire solide.

### La transition résidentielle

D'autres caractéristiques de la jeunesse actuelle se combinent avec la transition professionnelle pour faire du passage à

l'âge adulte un parcours semé d'embûches. En effet, un autre marqueur de l'accès au statut d'adulte, à savoir le départ des enfants du domicile familial, a lui aussi connu une mutation par rapport à la situation des Trente glorieuses. Qu'en est-il aujourd'hui de l'indépendance résidentielle ?

Selon une enquête menée au niveau de l'Europe<sup>14</sup>, environ les deux tiers des jeunes interviewés de quinze à vingt-neuf ans habitent toujours chez leurs parents à la fin de leurs études. Ce chiffre peut aller jusqu'à 98 % des interviewés au Portugal. C'est au Danemark que la proportion est la plus faible avec seulement 36 %. Autrement dit, une majorité de jeunes Européens sont obligés de vivre une cohabitation forcée qui les éloigne de l'autonomie. Autre conséquence de ce prolongement de la résidence en famille, les jeunes retardent également le moment où ils vont fonder une famille, reculant ainsi le moment d'assumer des responsabilités pour d'autres (troisième critère habituellement retenu pour parler d'âge adulte).

La cohabitation entraîne immanquablement un processus de négociation. Les enfants désirent affirmer leur indépendance et attendent que les parents lâchent du lest, les laissent mener la vie qu'ils veulent. Les jeunes vont élaborer différentes stratégies pour affirmer une certaine autonomie. Parmi celles-ci, la stratégie de la « gestion de l'information » qui consiste pour les jeunes à ne pas communiquer toutes les informations les concernant afin de s'assurer une marge de pouvoir et d'intimité. Une autre stratégie consiste à développer des relations importantes hors de la sphère familiale. Mais l'autonomie dont ils disposent est relative car leurs parents continuent à fixer des règles et à leur transmettre leurs attentes. Durant la cohabitation, deux aspirations

13 | Une « capacité » est un mode de fonctionnement offrant à l'individu la liberté de choisir entre différentes conditions de vie. C'est un principe normatif proposant un nouveau fondement pour les principes d'égalité et de justice.

14 | Enquête FATE. Voir Benit R., Hein K., Biggart A., « Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens », *Politiques sociales et familiales*, n° 97, 2009, p. 5-12.

opposées se rencontrent : d'un côté, des jeunes qui veulent s'émanciper et de l'autre, des parents qui désirent conserver la relation asymétrique parent-enfant.

Se crée ainsi un statut hybride propre à la jeunesse, statut caractérisé par le flou d'une situation qui mélange autonomie et dépendance. Certains s'accommodent de cette situation leur permettant une relative liberté sans devoir assumer les contraintes de la logistique matérielle et des ressources financières à trouver. On les retrouve surtout dans les classes supérieures et moyennes. En fait, un certain nombre de ces jeunes disposent d'une indépendance résidentielle partielle. Elle se traduit par la double résidence. Une double résidence permet en effet aux jeunes de rester domicilié chez ses parents, mais de passer beaucoup de temps à l'extérieur de la maison familiale.

D'une manière générale, le départ de la maison familiale lui-même n'est pas un phénomène simple. En effet, il n'y a pas une seule forme de départ, mais une diversité de formules : départ net et définitif, départ partiel (double résidence), départ provisoire (départs suivis de retour). Des conditions, elles aussi variées, accompagnent ces différentes formules (autonomie financière totale ou partielle, aides diverses plus ou moins importantes...).

Les départs tardifs sont surtout le fait des jeunes de milieux populaires. Ils sont dus en grande partie aux contraintes matérielles et économiques comme des situations précaires d'emplois ou une période de chômage. Tous les jeunes ne sont donc pas égaux devant cette épreuve de la vie, les jeunes de milieux populaires, moins diplômés ou chômeurs, cumulant les difficultés<sup>15</sup>. On le voit, la dimension

du travail ne peut être isolée d'autres dimensions de la condition de la jeunesse et la construction existentielle de soi s'en trouvent compliquée.

### **La transition sociale de la jeunesse, chance ou souffrance ?**

Certains sociologues, observateurs de l'évolution sociale, constatent le fait historique nouveau : les individus sont appelés à négocier en permanence leur identité (Giddens). Le bricolage identitaire d'une jeunesse, dont l'introuvable définition met à mal la détermination traditionnelle des âges de la vie, n'est donc qu'un cas particulier d'une logique sociale plus globale. Pour ces observateurs, il s'agit d'un constat d'une réalité inéluctable qui pourrait même être lue, semble-t-il, comme une bonne chose, une occasion pour les jeunes de connaître le plus longtemps possible une vie de liberté potentielle et de jouissance de ce que leur offre la société de consommation sans devoir assurer les contraintes de les financer. Ils ne seraient donc pas pressés de sortir de leur condition. Cette situation pourrait même devenir un modèle pour tous. De leur côté, en effet, les adultes assurés de leurs rentrées financières ne cherchent-ils pas à retrouver cet âge béni (vivre une éternelle jeunesse) ?

D'autres observateurs, plus en phase avec le vécu de la jeunesse parleraient plutôt de la fatigue et de la souffrance d'être jeune en milieu populaire. Car il n'est pas possible d'exister psychologiquement et socialement sans prouver sa capacité à réaliser et sans être capable d'assumer des responsabilités. Les conditions dans lesquelles s'effectue cette quête pèsent lourd dans la possibilité de mener ce travail sur soi qui exige un effort psychique considérable.

<sup>15</sup> Les jeunes en difficulté issus de l'immigration lisent de plus leur situation comme conditionnée par l'origine culturelle de leurs parents et tentent de se construire une identité en se tournant, ne fût-ce que partiellement, vers cette culture censée être celle de leurs racines. Devant leur peine à s'intégrer dans les institutions de la société belge, ils cherchent alors à se percevoir comme en exil, assis entre

deux chaises. Voir Jamoulle P. (dir.), *Passeurs de mondes. Praticiens-chercheurs dans les lieux d'exil*, Academia-L'Harmattan, 2014.